

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 8 juin 2018

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 8 juin 2018

Date de la convocation : 1^{er} juin 2018

Heure d'ouverture de la séance : 19 h 30

Heure de la clôture : 22h00

Présents : Jean-Yves MÂCHARD, Marie-France CHARPENTIER, Jean-Pierre PASUTTO, Julien MOREL, Christian JACQUEMOUD, Stéphane ANTHOINE-MILHOMME, Fabien COUTURIER, Mickaël GOUTAZ, André DERISOU

Absente excusée : Stephanie MATTANA

Absent : Stéphane BURDIN

Procuration : Stéphanie MATTANA pour Stéphane ANTHOINE-MILHOMME

Secrétaire de séance : Fabien COUTURIER

1. Approbation du compte-rendu du mercredi 25 avril 2018 :

Le compte-rendu sera transmis aux élus et validé lors du prochain conseil.

2. Octroi de cadeaux

Monsieur le Maire propose de modifier la délibération DEL 2017 05 036 du 28 juillet 2017 permettant à la commune d'offrir des présents ou autres aux agents soit pour un départ en retraite, soit pour les fêtes de fin d'année ou pour les remercier du service accompli.

Monsieur le Maire propose que les bénévoles des divers manifestations bénéficient également de cette décision afin les remercier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 1 voix contre et 9 voix pour, autorise M. Le Maire à offrir des présents ou autres formes de remerciements au personnel de la mairie dans la limite des actions énoncées ci-dessus ainsi qu'aux bénévoles. Ces dépenses seront imputées au budget principal.

3. Convention de partenariat

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le Parc des Jardins de Haute-Savoie est un site de nature et loisirs situé à la Balme de Sillingy et est composé d'une cinquantaine de parcelles représentant les communes des environs.

Ce parc a pour but de fédérer les collectivités membres et habitants, de valoriser le patrimoine des communes représentées et de proposer un lieu d'échange convivial autour de la sensibilisation et l'éducation aux principes de développement durable.

Afin de pallier au manque de moyens humains des communes, l'association Nature et terroirs propose de signer une convention de partenariat afin de mettre à disposition des communes qui le souhaitent le jardinier qu'elle emploie pour l'entretien de leur parcelle.

Mr le Maire propose aux élus de ne pas signer la convention et de mettre à disposition notre employé communal quelques heures par an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas signer la convention et dit que notre employé communal entretiendra la parcelle réservée à la commune de Vanzly.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 8 juin 2018

4. Demande de subvention

Suite à la décision des élus lors de la réunion du 18/12/2017 qui attribue le marché de maîtrise d'œuvre à Profils Etudes, il convient de délibérer pour lancer la procédure du marché et demander les subventions envisagées.

Monsieur le Maire présente le projet desdits travaux.

Le projet établi par le cabinet Profils Etudes s'articule comme suit :

Maitrise d'œuvre	4 200 € HT
Travaux : Renouvellement du réseau – Chemin du Moulin	80 850.20 € HT
Imprévus 10 %	8 505.02 € HT
Total HT	93 555.22 € HT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, accepte le projet proposé par le cabinet Profils Etudes pour les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable au hameau de Mons – chemin du Moulin

Sollicite l'inscription de ce programme pour obtenir une aide financière : du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau.

Donne mandat au Conseil Départemental, de percevoir les aides allouées par l'agence de l'eau et de les reverser à la commune.

Autorise le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier au titre de la mise en œuvre du financement.

5. Statuts CCUR (Communauté de Communes Usse et Rhône)

Suite au Conseil Communautaire du 10 avril 2018, au cours duquel les conseillers ont adopté les modifications statutaires de la CCUR, le Conseil Municipal doit se prononcer sur celles-ci sous un délai de 3 mois et procéder à la notification de la présente délibération à la CCUR.

Vu les statuts transmis par la CCUR en date du 17 avril 2018.

Vu la lecture des statuts aux conseillers par Mr le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte les nouveaux statuts de la Communauté de communes annexés à la présente délibération.

6. Questions diverses

✚ **Eglise** : Un devis a été demandé pour rénover les vitraux de l'église suite aux projections de cailloux par les utilisateurs de la RD 1508. Une demande sera faite à notre assurance pour une prise en charge.

✚ **RGPD** : (Règlement Général sur la Protection des données) Mr le Maire informe les conseillers qu'il s'agit d'une procédure à suivre afin de protéger les données dû à l'augmentation importante du volume et de l'absence de maîtrise.

Il s'agit dans un premier temps de choisir un référent puis de recenser les informations que nous possédons.

✚ **Fête à Chatenod** : L'amicale de Vanz y souhaite obtenir l'autorisation de la mairie pour la fête annuelle qui aura lieu le 7 juillet 2018.

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 8 juin 2018

La route de Chatenod sera cette année en sens interdite afin d'autoriser le stationnement sur le bas-côté. Les administrés devront monter sur la route de Chatenod et descendre par la route du Marteret.

- ✚ **Transports scolaires** : Une demande des parents d'élèves a été reçue en mairie afin que le transport scolaire du Collège de Frangy puisse monter au hameau de Chatenod. En effet, pour la rentrée scolaire 2018/2019, 4 enfants rentrent au collège et le nombre augmentera à partir de la rentrée 2019/2020. Mr le Maire a informé les parents que la demande doit être faite auprès de la CCUR et de la Région, mais qu'il soutiendra leur demande, si son avis était demandé.
Des travaux ont été effectués sur le hameau de Chatenod ces dernières années pour les transports scolaires et la commune n'envisage pas de supporter d'autres frais.
- ✚ **Gestion des déchets inertes sur le département** : Lecture du courrier reçu par l'Adm 74 concernant la problématique de la gestion des déchets inertes dans le département.
- ✚ **Courrier** : Mr le Maire propose de rédiger un courrier à la Communauté de Communes, afin d'obtenir des explications sur les terrains proposés en « déchetterie inerte ». Il rappelle qu'il s'agit de terrains communaux et qu'il convient de choisir si le conseil reporte sa décision ou souhaite ne pas donner suite à ce projet.
Mr COUTURIER explique que l'accès est compliqué pour les camions. Après divers échanges, le conseil décide de ne pas donner suite à ce projet. Le courrier ne sera pas envoyé.
- ✚ Prochaine réunion du PLUI : les élus se réuniront le mercredi 20 juin.
- ✚ **Divers** : Projet AOP : Mr le Maire informe ne pas savoir ou en est l'évolution des concertations entre les propriétaires.
- ✚ **Etude de faisabilité – salle des associations** : Remerciement fait à André DERISOU pour sa présence lors du test. La Déclaration préalable sera redéposée à la DDT.
- ✚ **Vitesse route de Martian** : Suite à une proposition faite pour la création de places de parking, de chicanes en bord de route et d'une mise en place de futurs dos d'ânes, une réponse négative du département nous est de nouveau parvenue. RDV avec les services du département prévu afin de trouver une autre solution.
- ✚ Mr le Maire remercie encore une fois André DERISOU pour son intervention, lors du déblayage des arbres aux Vorzières avec la DDE, suite aux intempéries. Il informe également que divers endroits de la commune ont été touchés par les dernières pluies.
- ✚ Lors d'un dépôt de permis de construire la commune demande que les frais électriques soient pris en charge par les demandeurs selon l'article L332-15 du code de l'urbanisme.
Au vu des demandes d'urbanisme, il faudra envisager de mettre en place cet article de loi pour les réseaux d'eau si ces derniers sont destinés à une seule habitation.
- ✚ **Frontaliers** : les doubles nationaux frontaliers sur le canton de Genève sont invités à se faire connaître en mairie soit par téléphone soit durant les heures d'ouverture du secrétariat. Il est rappelé qu'une compensation financière est reversée aux communes selon leurs nombres de frontaliers qui travaillent dans le canton de Genève. Cette aide permet de pouvoir investir sur notre commune.
- ✚ **Subventions** : Le conseil est informé des courriers de remerciement reçus suite aux subventions versées aux associations (Sepas impossible, le tir sportif de la Semine, de fils en aiguilles et graines d'amis du Val des Usses)

DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE
COMMUNE DE VANZY

Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 8 juin 2018

- ✚ Diverses dates sont proposées aux élus pour participer à des assemblées générales ou à des journées de présentation, s'ils le souhaitent.

✚ Urbanisme :

N°	Lieu	Dossier	Avis de la DDT
CU 074 291 18 X0006	B 1225/1226/1227 - Chatenod	CU opérationnel	Accepté
CU 074 291 18 X00005	Parcelle B 1586 – Route du Marteret	CU opérationnel	Refusé
Cu 074 291 18 x00007	B 1326 - Chatenod	Cu opérationnel	Refusé
PC 074 291 18 X00001	Route de Martian	Rénovation d'une maison d'habitation	Favorable
PC 074 291 17 X 0007	Chatenod	Construction d'une maison d'habitation	Favorable

- ✚ **Remplacement de la secrétaire de mairie** : Monsieur le Maire informe que la commune recherche une personne pour remplacer la secrétaire qui part en congé maternité. Le recrutement est prévu à partir de début juillet pour une durée de 15 heures hebdomadaires.
- ✚ **Travaux de Chatenod** : Mr GOUTAZ demande quand aura lieu la fin de travaux ? Normalement Enedis devrait intervenir fin juin.
- ✚ A la demande des élus, des courriers seront envoyés aux habitants propriétaires d'arbres gênant la circulation ou qui menacent de tomber afin que des dispositions soient prises.
- ✚ Prochain conseil prévu le 20 juillet 2018 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h00.

Le secrétaire de séance,
Fabien COUTURIER

Le Maire,
Jean-Yves MÂCHARD

